



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

IUT

Question écrite n° 42831

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'ouverture d'un troisième département à l'Institut universitaire technologique de l'agglomération thionvilloise. Afin de renforcer l'insertion des bacheliers technologiques, le contrat de plan Etat-région pour la période 2000-2006 prévoit la création, dans le département de la Moselle, d'un département d'IUT « Sciences et génies des matériaux ». Cette spécialité répond aux nouveaux besoins, nés de l'évolution contemporaine des matériaux, qui sont à la base des préoccupations de l'industrie de la conception à la production. Elle conduit les étudiants à acquérir des connaissances scientifiques suffisantes pour appréhender le comportement du matériau pendant sa transformation. Le bassin d'emploi de Thionville comprend environ 315 000 habitants dont près de 27 % ont moins de vingt anq. Avec 140 établissements de plus de cinquante salariés et 39 % d'emplois industriels, ce bassin est la deuxième zone d'emploi en Lorraine. Il lui fait observer que la capacité des bâtiments de l'IUT permettent d'accueillir ce nouveau département à moindre coût. En effet, il suffirait d'équiper seulement deux salles supplémentaires dans les domaines des matériaux et de l'informatique. Cette opération réduirait donc de moitié les dépenses actuellement prévues pour l'équipement. Le coût total de l'implantation dans l'agglomération thionvilloise ne nécessiterait qu'un million de francs sur les 20 millions de francs prévus au contrat de plan. Or tel ne serait pas le cas si un autre site devait être choisi. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer, si dans un souci d'assurer la cohérence entre les enseignements et les besoins économiques locaux, il est favorable à l'implantation du département « Sciences et génie des matériaux » dans l'agglomération de Thionville, qui se verrait ainsi dotée d'un IUT de plein exercice, qui contribuerait à la création d'un pôle d'excellence technologique avec l'extension, d'ores et déjà prévue, de l'Institut de soudure.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42831

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2000, page 1390

Question retirée le : 13 mars 2000 (Retrait à l'initiative de l'auteur)